



XIIIe congrès - Résolution n°2 - De la nécessité d'accentuer la dimension internationale de notre FERC CGT

mardi 17 mars 2020, par [Bariaud](#)

RÉSOLUTION 2 De la nécessité d'accentuer la dimension internationale de notre FERC CGT

Les traditions de solidarité internationale de la CGT la conduisent à poursuivre inlassablement son combat émancipateur pour libérer les peuples de l'exploitation capitaliste, du colonialisme et des impérialismes pour imposer un monde de paix et de liberté, pour gagner des droits nouveaux pour les travailleur·ses. La FERC CGT affirme que la question de ses affiliations n'est pas l'enjeu de son activité internationale. Elle fait le choix de poursuivre son travail de construction de campagnes internationales revendicatives et de solidarités. Elle le fait avec l'ensemble des syndicats qui portent les valeurs d'indépendance de la CGT, quelles que soient leurs affiliations internationales.

La FERC doit continuer son investissement dans le Global Labour Institute.

Le GLI est un réseau qui essaye de regrouper au niveau international les organisations syndicales qui pour beaucoup participent à la Confédération Syndicale Internationale, mais portent un regard critique sur son fonctionnement actuel. La CGT a participé à cette initiative avec un double objectif : tisser de nouveaux liens avec des organisations syndicales et découvrir de nouvelles méthodes de militantisme issues du monde anglo-saxon, « l'organizing ». Notre démarche vise à la fois à organiser un réseau d'organisations partageant notre démarche syndicale pour peser sur les confédérations syndicales internationales mais aussi, sans attendre, renforcer une action syndicale internationale au service des luttes. Il s'agit ici d'un processus alternatif porteur d'espoirs !

La FERC CGT doit prendre toute responsabilité dans les instances professionnelles internationales comme l'IE (Internationale de l'Éducation) dont elle est membre, la FMTS (Fédération Mondiale des Travailleur·ses Scientifiques) ou le Forum Social Européen ou Mondial pour ouvrir les perspectives d'une internationalisation basée sur d'autres modes de production, de distribution, de consommation et de consommation que ceux imposés par le capitalisme mondialisé.

C'est le sens de notre participation aux campagnes pour imposer le droit universel à l'éducation, pour que l'Éducation, la Connaissance et la Culture ne soient pas considérées comme des marchandises et soient exclues des traités commerciaux.

Les enjeux de l'éducation, la recherche, la formation et de la culture intéressent l'ensemble du monde du travail dépassant le cadre du champ professionnel spécifique. C'est pourquoi nous sommes présentes et actives dans le cadre du travail confédéral pour que les organisations internationales auxquelles la CGT est affiliée tiennent de ces questions.

Le congrès devra se pencher sur la question d'un investissement financier plus important de la FERC CGT ou soit de l'IE, par le biais d'une déclaration d'un nombre plus important et plus conforme à la réalité de nos syndiqués.

Uniquement financer quoi qu'il en soit devra être doublé d'un investissement humain. Il est de la responsabilité des organisations appartenant à la FERC CGT de rappeler à l'en-

semble des militantes l'importance de la question internationale.

Dans ce cadre, la FERC CGT choisit de s'investir notamment, mais pas exclusivement, au sein de l'IE dans le travail avec le Conseil Syndical Européen de l'Éducation (CSEEE) et participer à ses instances, à ses espaces de délibération des orientations et revendications syndicales, en particulier les séminaires, tables rondes, conférences, développant, comme au plan national un syndicalisme de transformation de la société.

Pour cela la FERC doit donner la possibilité de participer à ces rencontres internationales à plus de militantes afin de ne pas limiter ces expériences aux camarades en responsabilité ou considérées comme « expertes ». Cette ouverture renforcera notre capacité d'analyse et de conviction à des échelons plus locaux.

La FERC CGT doit aussi travailler à faire connaître aux syndiqués de la Fédération les statuts de l'Éducation de la Recherche et de la Culture dans les pays étrangers. Cela peut passer notamment par des articles plus fréquents dans le Lien sur la manière dont nos métiers sont pratiqués à l'étranger, par des analyses ciblées de nos statuts et droits.

La FERC doit aussi renforcer son programme de formation et de concertation faisant intervenir des camarades syndicalistes et militantes pédagogiques d'autres pays.

La FERC devra aussi accompagner ses militantes qui pourraient être sollicitées dans les instances interna-

17
Supplément au Lien N° 202 - mars 2020

Les traditions de solidarité internationale de la CGT la conduisent à poursuivre inlassablement son combat émancipateur pour libérer les peuples de l'exploitation capitaliste, du colonialisme et des impérialismes pour imposer un monde de paix et de liberté, pour gagner des droits nouveaux pour les travailleur·ses.

La FERC CGT affirme que la question de ses affiliations n'est pas l'enjeu de son activité internationale. Elle fait le choix de poursuivre son travail de construction de campagnes internationales revendicatives et de solidarités. Elle le fait avec l'ensemble des syndicats qui portent les valeurs d'indépendance de la CGT, quelles que soient leurs affiliations internationales.

La FERC doit continuer son investissement dans le Global Labour Institute.

Le GLI est un réseau qui essaye de regrouper au niveau international les organisations syndicales qui pour beaucoup participent à la Confédération Syndicale Internationale, mais portent un regard critique sur son fonctionnement actuel. La CGT a participé à cette initiative avec un double objectif : tisser de nouveaux liens avec des organisations syndicales et découvrir de nouvelles méthodes de militantisme issues du monde anglo-saxon, « l'organizing ». Notre démarche vise à la fois à organiser un réseau d'organisations partageant notre démarche syndicale pour peser sur les confédérations syndicales

internationales mais aussi, sans attendre, renforcer une action syndicale internationale au service des luttes. Il s'agit ici d'un processus alternatif porteur d'espoirs !

La FERC CGT doit prendre toute sa part pour favoriser l'activité syndicale aussi bien dans les structures professionnelles internationales comme l'IE (Internationale de l'Éducation), dont elle est membre, la FMTS (Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques), qu'avec les mouvements sociaux internationaux, tel le Forum Social Européen ou Mondial pour ouvrir les perspectives d'une internationalisation basée sur d'autres modes de production, de distribution, de consommation et de commercialisation que ceux imposés par le capitalisme mondialisé.

C'est le sens de notre participation aux campagnes pour imposer le droit universel à l'Éducation, pour que l'Éducation, la Connaissance et la Culture ne soient pas considérées comme des marchandises et soient exclues des traités commerciaux.

Les enjeux de l'éducation, la recherche, la formation et de la culture intéressent l'ensemble du monde du travail, dépassant le cadre du champ professionnel spécifique. C'est pourquoi nous sommes présent·es et actif·ves dans le cadre du travail confédéral pour que les organisations internationales auxquelles la CGT est affiliée s'emparent de ces questions.

Le congrès devra se poser la question d'un investissement financier plus important de la FERC CGT au sein de l'IE par le biais d'une déclaration d'un nombre plus important et plus conforme à la réalité de nos syndiqué·es.

L'investissement financier quoi qu'il en soit devra être doublé d'un investissement humain. Il est de la responsabilité des organisations appartenant à la FERC CGT de rappeler à l'ensemble des militant·es l'importance de la question internationale.

Dans ce cadre, la FERC CGT choisit de s'investir notamment, mais pas exclusivement, au sein de l'IE dans le travail avec le Conseil Syndical Européen de l'Éducation (CSEE) en participant à ses instances, à ses espaces d'élaboration des orientations et revendications syndicales, en particulier les séminaires, tables rondes, conférences, développant, comme au plan national un syndicalisme de transformation de la société.

Pour cela la FERC doit donner la possibilité de participer à ces rencontres internationales à plus de militant·es afin de ne pas limiter ces expériences aux camarades en responsabilité ou considéré·es comme « expert·es ». Cette ouverture renforcera notre capacité d'analyse et de conviction à des échelons plus locaux.

La FERC CGT doit aussi travailler à faire connaître aux syndiqué·es de la Fédération les réalités de l'Éducation de la Recherche et de la Culture dans les pays étrangers. Cela peut passer notamment par des articles plus fréquents dans le Lien sur la manière dont nos métiers sont pratiqués à l'étranger, par des analyses croisées de nos statuts et droits.

La FERC doit aussi renforcer son programme de formation et de conférence faisant intervenir des camarades syndicalistes et militant·es pédagogiques d'autres pays.

La FERC devra aussi accompagner ses militant·es qui pourraient être sollicité·es dans les instances internationales dans le champ de l'Éducation, la Recherche et la Culture. Pour cela nous devons être présent·es en liaison avec les autres syndicats français au sein du TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) et dans le travail autour du dialogue social européen sectoriel. Une attention particulière devra avoir lieu, lorsque la question se pose, au travail dans les comités de groupes internationaux.

La FERC devra accentuer son investissement européen pour le combat de l'égalité Femmes/Hommes.

Nous devons aussi observer ce qu'il va advenir des propositions d'organisation des Forum Sociaux

Européens et Mondiaux. Si ce cadre a montré certaines limites lors du dernier forum social au Brésil, il reste intéressant pour construire des convergences entre mouvements syndicaux et mouvement sociaux. Nous devons prendre toute notre part dans les réseaux éducation, santé, service public et recherche scientifique des mouvements sociaux. Mais en tout état de cause, la FERC CGT doit garder la pleine maîtrise et la souveraineté de ses décisions.

Dans nos champs de compétences, nous devons poursuivre notre participation à la lutte contre le TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement), le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement) et l'ACS (Accord sur le Commerce des Services), accords de libre-échange négociés en secret entre les États Unis, le Canada et la Commission européenne ainsi que tous les accords similaires ne visant qu'à asservir les travailleuses et travailleurs à un capitalisme insatiable.

Fidèle à ses valeurs anticolonialistes et internationalistes, la FERC CGT dénonce le soutien de l'État français aux dictatures, en particulier dans le cadre de la Françafrique. Elle a donc une responsabilité particulière dans le soutien aux travailleurs et travailleuses des pays victimes de l'impérialisme français. Elle développera en particulier son soutien aux syndicats de son champ professionnel qui combattent le néo-colonialisme français, et aux travailleurs et travailleuses de l'éducation et de la recherche qui en sont victimes.

L'internationalisme porté historiquement par la FERC CGT, et plus largement par la CGT, amène la FERC à soutenir les luttes des peuples pour leur indépendance, et le mouvement syndical face à la répression des États.

La FERC CGT est contre les impérialismes et la guerre et sera toujours aux côtés des défenseur·ses de la paix.

Notre fédération s'est engagée, dans son champ de syndicalisation et en lien avec les initiatives de la Confédération, à la lutte du peuple palestinien pour son droit à l'autodétermination.

La FERC a envoyé une délégation en juillet de cette année qui a rencontré un certain nombre d'acteur·trices. C'est ainsi que nous nous sommes affiliés à BDS à la suite de notre dernier congrès (Lien n°190) et que nous avons toujours milité pour l'ensemble des droits du peuple palestinien.

La FERC CGT continuera sans transiger dans cette voie et poussera le débat pour que la CGT en tant que telle s'engage dans BDS.

Nous demanderons en particulier à la CSI, à la CES et à la direction confédérale CGT de rompre leurs relations avec la direction du syndicat israélien Histadrut qui est un acteur majeur de la colonisation et de l'apartheid.